

Valse de démissions et de futures assermentations

Taux d'imposition maintenu dans la commune du Chenit

Le Conseil communal du Chenit s'est réuni lundi 15 septembre dans sa salle de l'Hôtel de Ville du Sentier sous la présidence de Marianne Oberson avec un impressionnant nombre d'excusés, tous valables bien entendu. Elle a annoncé 6 démissions! Combien seront-elles le 1^{er} décembre, date de la prochaine séance? les paris sont ouverts. **Laurence Trotti** (F3). a été assermentée en début de séance.

Extraits des communications de la Municipalité Office Fédéral du Développement Territorial – Part des résidences secondaires sur le territoire communal

Lors de la dernière séance du conseil communal, nous vous avons annoncé qu'un important travail devait être mené par l'administration communale afin de confirmer le taux de résidences secondaires de la commune, cela suite à l'approbation de la Lex Weber par le peuple. Après examen, il apparaît que seuls 106 logements sur les 2645 que compte la commune sont occupés de manière temporaire. Cela représente un taux de 4% environ. Les travaux de contrôle ont nécessité 11 jours / homme financés entièrement par la commune. La Municipalité ne peut que vivement regretter de devoir engager ce type de dépenses pour se justifier sur des dossiers qui, au final, ne la concernent pas. Vu la Loi sur l'harmonisation des registres, la commune fournit régulièrement à l'Etat (Confédération et canton) ces données qui sont stockées dans d'immenses bases. Mais manifestement, l'exploitation qui en est faite par les offices fédéraux n'est pas satisfaisante. Cette si-

tuation laisse la Municipalité songeuse alors qu'elle paie au quotidien du personnel pour tenir à jour ces registres.

Plusieurs préavis importants étaient à l'ordre du jour. Révision du Règlement du Conseil communal

La commission désignée pour analyser le nouveau règlement du Conseil communal du Chenit a décortiqué les articles de ce recueil administratif du législatif en y apportant quelques retouches mineures.

Quelques nouveautés décelées parmi les articles:

- La municipalité pourra déposer un amendement;
- Droit à l'information des membres du Conseil;
- Secret de fonction des membres des conseillers;
- Principe de collégialité au sein de la Municipalité;
- Projets de convention et statuts intercommunaux ne pourront pas être amendés par le Conseil.

A l'issue de la discussion, le Conseil a décidé d'adopter le préavis tel que présenté tout en l'amendant de quelques propositions de modifications mineures proposées par la commission.

Réponse de la Municipalité à la motion Nicolas Frey:

Cette motion demandait:

La création d'un transport durant toute l'année scolaire, pour les élèves des classes de 6^e à 9^e, et ce, pour l'ensemble du territoire communal.

«La Municipalité a tenu à informer le Conseil communal des réflexions menées par le comité de direction de

l'ASIVJ malgré le fait que cette motion ne soit pas de sa compétence. Elle veillera également à relayer les préoccupations soulevées par le texte de la motion au sein de l'association scolaire intercommunale de la Vallée de Joux, par l'intermédiaire de son représentant au sein du comité de direction.»

Arrêté d'imposition pour les années 2015 – 2016

Le Conseil accepte l'arrêté d'imposition pour les années 2015 - 2016 tel que présenté par la Municipalité soit un taux d'impôt de 60 points.

Divers travaux et réfection de la toiture au Chalet des Begnines

Suivant le rapport de la commission, le Conseil autorise la Municipalité à procéder à la rénovation de la toiture, création d'une fumière, d'une installation électrique photovoltaïque de 230V AV, d'une installation électrique intérieure et divers petits travaux. Il alloue dans ce but un crédit de Frs 170'000.-.

Remplacement d'une conduite d'eau au Solliat

Un crédit de Frs 75'000.- a été alloué pour remplacer une conduite d'eau défectueuse au Chemin des Mines.

Nicolas Frei a été nommé à la Commission de naturalisation.

Sarah Poncet-Brand à l'Association scolaire intercommunale de la Vallée de Joux.

Romain Gauthier à la Bourse G.-H. Piguet.

Claire-Lise Piguet à la commission des finances.

Alexandra Noé à la Commission de gestion de l'association scolaire intercommunale de la Vallée de Joux.

Le Lieu

La FSG Le Lieu dans l'engrenage de Chronophage

Qui sommes-nous?

La FSG Le Lieu pratique une gymnastique polysports (jeux, chorégraphies, athlétisme,...) et de plaisir, ainsi que la gymnastique aux agrès de société. 270 membres la composent et sont répartis en 9 groupes pour offrir du sport aux gymnastes de 18 mois à 55 ans. 115 ans d'existence à la Vallée de Joux! Et un nombre encore plus grand de moments mémorables, de temps de doute et de réussite, de remise en question et de victoire, de joie, de fierté, d'amitié et de respect. **Franç, Fort, Fier et Fidèle** est la devise de la gymnastique. Nous nous efforçons à chaque occasion de défendre, respecter et promouvoir ces valeurs.

Nos activités:

La FSG Le Lieu est une société dynamique, s'impliquant dans l'encadrement des jeunes et très active dans plusieurs domaines: chaque année, tous les groupes prennent part à un ou plusieurs concours, nous avons le plaisir de compter plusieurs titres vaudois et romands. Nous organisons et participons à des événements réguliers tout au long de l'année tels que soirées annuelles, slowUp, 1^{er} août, Challenge (concours interne annuel), Loto, Nouvel-An ou exceptionnels comme le Gala Gym Vallée de Joux tous les 5 ans (le dernier a eu lieu en novembre 2013), Souper-spectacle Gym-Musique avec l'Union Instrumentale du Brassus en 2010 et 2012, la Fête cantonale des jeunes lutteurs en 2011.

Comment nous nous sommes fait prendre dans cette aventure?

Les cinq sociétés organisatrices du

spectacle ont souhaité s'adjoindre une aide extérieure pour gérer l'intendance au vu de l'ampleur du travail que chacune d'entre elle se voyait déjà devoir fournir. Le spectacle se déroulant au Lieu, le comité a désiré privilégier l'aide d'une société du village. Après réflexion et l'envie de renforcer cette nouvelle manifestation, nous avons pris l'option de remplacer notre traditionnelle soirée du Nouvel-An par ce nouveau défi!

Que va-t-on vous proposer?

Avant et après les représentations, vous aurez la possibilité de vous restaurer avec un assortiment de produits régionaux et de saison déclinés sous différentes formes.

Nous vous proposerons: assiette froide, portion de vacherin, soupe à la courge, vacherin chaud et dessert maison. Pour vous désaltérer, vous aurez le choix entre une variété de bières spéciales et des boissons plus traditionnelles.

Tous les membres de la FSG Le Lieu se réjouissent de vous accueillir tout prochainement et de pouvoir partager un moment de convivialité en votre compagnie.

Le comité de la FSG Le Lieu

Parlons un peu Gastronomie Chronophage!

Au tour de la petite dernière de ramener son GRAIN DE SEL pour vous dire que la MAYONNAISE a bel et bien pris. L'enthousiasme débordant du metteur en scène FRÉDÉRIC BRODARD, qui a su ce dernier dimanche nous garder de

bonne humeur toute la journée, nous a prouvé combien LE MENU était PIGMENTÉ.

Je passe au FROMAGE. Un petit bout de MONT-D'OR bien sûr!

Et pour le DESSERT, Mesdames et Messieurs: VOUS!

Alors n'attendez plus pour réserver, C'EST SUPER!

Pour L'ÉCHO DES FORÊTS
Jean-Jacques Rochat

Informations pratiques

Dès la semaine prochaine, vous pourrez découvrir ce spectacle le 23 septembre à 19h30 et du 25 au 4 octobre, du jeudi au samedi, à 20h30, dans l'ancienne ferme Rohner au Lieu.

Dès 19h, une petite restauration de spécialités régionales sera proposée par la société de Gym du Lieu.

A noter encore que le samedi 27 septembre, une navette est mise en place pour vos transports aller et retour à La Vallée!

Les billets sont en vente auprès de l'Office du Tourisme de la Vallée de Joux (021 845 17 77) et en ligne sur valleedejoux.ebillet.ch.

Tarifs: Adultes: 35.- frs / Enfants jusqu'à 16 ans, apprentis et étudiants: 15.- frs

Et pour suivre cette aventure de plus près, rejoignez nous sur Facebook!

Cinéma Le Sentier

Hercule

Réalisation: Brett Ratner

Acteurs: Dwayne Johnson, John Hurt, Ian McShane, Rufus Sewell

Résumé: Mi-homme mi-légende, Hercule prend la tête d'un groupe de mercenaires pour mettre un terme à la sanglante guerre civile qui sévit au royaume de Thrace et replacer le roi légitime sur le trône. Ame tourmentée depuis la naissance, Hercule a la force d'un dieu mais ressent aussi les peines et les souffrances d'un mortel. Sa puissance légendaire sera mise à